



**Amicale Laïque de Bruz**

# AMICALE LAIQUE DE BRUZ

*Adresse postale :*

Maison des associations  
59 avenue Alphonse LEGAULT  
35170 BRUZ - FRANCE  
<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z  
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

## **Assemblée Générale Samedi 06 octobre 2018**

\*\*\*

La liste des membres présents peut être consultée auprès du secrétariat de l'ALB, elle n'est plus reportée dans ce document. En effet, en vertu de l'article 10 des statuts de l'Amicale (CONSEIL D'ADMINISTRATION) : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.

16 sections représentées, 53 personnes présentes et 36 au moment de convivialité

---

Le Président présente les différentes actions engagées au cours de l'année. le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Puis le Président a laissé la place aux responsables Trésorerie et RH pour présenter l'année écoulée.

### **1/ Rapport financier de l'exercice 2017-2018 :**

Ce rapport financier est l'aboutissement d'une organisation mettant en œuvre diverses interventions.

- Les dix-huit trésoriers de sections pour le suivi financier des activités.
- La secrétaire de l'Alb, Marie, pour les enregistrements comptables.
- Le contrôle mensuel et la clôture des comptes par le trésorier.
- Les vérificateurs des comptes en fin d'exercice.

Un vif remerciement à tous ces intervenants contribuant à la mise en œuvre optimale des procédures comptables.

### **Rappel méthodologique**

L'Amicale Laïque de Bruz a clôturé le 30/06/2018 les comptes de son exercice comptable. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois soit du 1er Juillet 2017 au 30 Juin 2018.

Le compte de résultat de l'association résulte de l'agrégation des recettes et dépenses de chaque section, complétées par celles traitées directement par l'association (générique). Les fonds propres de l'association sont alimentés par la trésorerie disponible en fin d'exercice. Celle-ci est répartie sur les différentes sections, un compte d'épargne et le compte générique en fonction de leurs budgets respectifs.

Le compte Générique

Il assure deux fonctions :

- administration de l'Alb
- transferts internes

En ce qui concerne l'administration, il s'agit des dépenses de frais de personnel de la secrétaire employée à temps partiel et des charges administratives (téléphone, fournitures de bureau, assurances, assistance paie, formation des bénévoles, etc...). Les recettes sont quant à elles constituées quasi exclusivement de la cotisation des adhérents.

Cette année, nous avons utilisé des comptes d'attente pour toutes les opérations de transferts internes (dépenses et recettes) avec les comptes des différentes sections concernées. Ces comptes sont soldés en fin d'exercice par imputation sur les comptes des sections. Ceci nous permet une meilleure visibilité de la gestion administrative de l'Alb.

### Les comptes des sections

<b>DEPENSES</b>	<b>16 963 €</b>	<b>100%</b>
ACHATS	743 €	4%
FRAIS DE PERSONNEL	<b>8 752 €</b>	52%
SERVICES EXTERIEURS	2 206 €	13%
AUTRES SERVICES	5 262 €	31%
IMPOTS	0 €	0%
PROVISIONS	0 €	0%
DIVERS	0 €	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	20 758 €	
<b>TOTAL</b>	<b>37 721 €</b>	
<b>RECETTES</b>	<b>19 163</b>	<b>100%</b>
COTISATIONS	0 €	0%
ADHESIONS	<b>17 877 €</b>	93%
VENTES DE MARCHANDISES	0 €	0%
PRESTATIONS	0 €	0%
MISE A DISPOSITON DE PERSONNEL	<b>0 €</b>	0%
SUBVENTIONS	<b>0 €</b>	0%
PUBLICITE	0 €	0%
PRODUITS FINANCIERS	887 €	5%
DONS & MECENAT	0 €	0%
RECETTES EXCEPTIONNELLES	400 €	2%
REPRISE DE PROVISIONS	0 €	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	20 758 €	
<b>TOTAL</b>	<b>39 921 €</b>	
RESULTAT	2 201 €	

Les sections disposent d'une grande autonomie financière et, en moyenne toutes sections confondues, près de 80 % de leurs recettes proviennent de leurs propres activités : cotisation des participants et activités. La plupart des sections culturelles et artistiques sont autofinancées à plus de 90%.

Charges des sections	258 001 €	100%
Achats	38 280 €	15%
Frais de personnel	153 914 €	60%
Services extérieurs	5 363 €	2%
Autres services	58 507 €	23%
IMPOTS	0 €	0%
PROVISIONS	0 €	0%
Divers	1 937 €	1%
VALORISATION DU BENEVOLAT	310 477 €	
Recettes des sections	255 637	100%
Cotisations	148 363	58%
Adhésions	0	0%
Vente de marchandises	5 153	2%
Prestations	42 210	17%
MISE A DISPOSITON DE PERSONNEL	0	0%
Subv. Département	5 972	2%
Subv. Commune (fonctionnement)	21 410	8%
Subv. Commune (emplois sportifs)	25 315	10%
Autres subventions	3 508	1%
Publicité, sponsoring	3 425	1%
PRODUITS FINANCIERS	0	0%
Recettes exceptionnelles	282	0%
REPRISE DE PROVISIONS	0	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	310 477	
<b>RESULTAT</b>	<b>-2 364</b>	

### Le compte de résultat agrégé de l'association

Il s'agit de l'agrégation des comptes des 18 sections et du compte générique. Il est représenté par le compte de résultat et de trésorerie.

Le compte de résultat dégage un excédent de 2 890 €, soit environ 1 % des recettes ce qui est presque négligeable et confirme la gestion saine et "au plus juste" des sections.

<b>Charges ALB</b>	<b>259 799 €</b>	<b>100%</b>
ACHATS	39 023 €	15%
FRAIS DE PERSONNEL	162 666 €	63%
SERVICES EXTERIEURS	7 569 €	3%
AUTRES SERVICES	48 604 €	19%
IMPOTS	0 €	0%
PROVISIONS	0 €	0%
DIVERS	1 937 €	1%
VALORISATION DU BENEVOLAT	331 235 €	
<b>Recettes ALB</b>	<b>259 635 €</b>	<b>100%</b>
COTISATIONS	148 414 €	57%
VENTES DE MARCHANDISES	5 153 €	2%
PRESTATIONS	42 210 €	16%
MISE A DISPOSITON DE PERSONNEL	0 €	0%
Subv. Département	5 972	2%
Subv. Commune (fonctionnement)	21 410	8%
Subv. Commune (emplois sportifs)	25 315	10%
SUBVENTIONS	3 508 €	1%
PUBLICITE	3 425 €	1%
PRODUITS FINANCIERS	887 €	0%
DONS & MECENAT	2 661 €	1%
RECETTES EXCEPTIONNELLES	682 €	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	331 235 €	
<b>Résultat</b>	<b>-164 €</b>	
<b>TRESORERIE</b>		
Montant de la trésorerie à la clôture de l'exercice		175 016
Dont compte courant		138 847
Charges à payer		42 436
Produits à recevoir		46 349
Charges payées d'avance		0
Disponible net cte courant		142 760
Compte livret		32 256

Le trésorier propose de ne pas changer les tarifs d'adhésion pour l'année en cours : approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## 2/ Rapport Ressources Humaines de l'exercice 2017-2018 :

<p>1/ Point R.H</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 18 salariés</li> <li>• 3 en CDI</li> <li>• 15 en CDII</li> <li>• Ce qui représente 4 ETP</li> </ul>	<p>2/ Gestion des salaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt de la Convention avec le G.E 35 le 31 Mars 2018</li> <li>• Coût pour l'ALB (15 euros par salarié)</li> <li>• Gestion des salaires depuis Avril en interne assuré par Gérard CHABERT qui a accepté de faire ce travail à titre bénévole</li> </ul>	<p>3 /Gestion des salaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin de saison 2017/2018:</li> <li>• 1 départ retraite</li> <li>1 Démission</li> <li>1 fin de contrat CDD</li> <li>• Début saison 2018/2019</li> <li>• 1 départ <b>retraite</b></li> <li>• <b>2 embauches CDII</b></li> </ul>
<p>4/ Mutuelle Assurance Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat avec le CIC</li> <li>• Prise en charge par l'ALB à hauteur de 50% du prix de base</li> </ul>	<p>5/ Droit du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ALB est comparable à une petite entreprise qui se doit de respecter les règles du droit du travail</li> <li>• Mise en place d'un règlement intérieur et de sa partie disciplinaire que chacun des salariés doit connaître, signature obligatoire pour les nouveaux embauchés</li> </ul>	<p>6/ Fiche de poste</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de fiche de poste détaillée pour chaque salarié</li> <li>• Souhaitable que cela soit étendu à tous les CDII</li> </ul>
<p>7/ Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation Basket Santé suivie par l'animateur Basket sur 5 jours à Paris Il est maintenant diplômé et peu intervenir à la demande (intervention possible également dans les établissements pour personnes âgées)</li> <li>• Fin de la Formation diplôme d'Etat pour notre animateur Bad qui a été reçu à son examen</li> <li>• 4 reçus sur 14 candidats</li> </ul>	<p>8/ Engagement Associatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous faisons le maximum pour: maintenir un esprit de liberté tout en développant le sens de l'initiative</li> <li>• Inciter les bénévoles à prendre des responsabilités en construisant des outils d'aide aux responsables et trésoriers de sections</li> <li>• Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles qui s'engagent à prendre des responsabilités dans les sections.</li> <li>• Poids des responsabilités ?</li> <li>• Manque de temps ?</li> <li>• Il faudra se pencher sur la question</li> </ul>	<p>Merci</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A Marie pour le suivi administratif</li> <li>• A Gérard qui a repris la gestion des salaires</li> <li>• Aux Présidents de section</li> <li>• Aux Trésoriers de section</li> <li>• A tous les bénévoles</li> </ul>

Le rapport des Ressources Humaines est approuvé à l'unanimité.

## 3/ Cloture de l'AG :

Les sections présentes effectuent un bilan oral de l'année en cours. Il est procédé à l'élection de 2 nouveaux membres du collège Adhérents : Daniel LALOUX et Annie LALOUX.

Puis l'AG est clôturé sur un moment de convivialité.

Les dates à retenir pour la saison 2018/2019  
 Bureaux à venir : 26/11/18 - 14/01/19 – 11/03/19 – 10/06/19 – 02/09/19  
 CA : 03/12/2018 - 21/01/19 – 18/03/19 – 19/06/19 – 09/09/19 - 7/10/19  
 AG : 5/10/19